

La Mouvance

Centre de Femmes

275 rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, Qc
Tél: (450) 472-7245 Fax: (450) 472-0110
femmes.st-eustache@sympatico.ca



DÉPÔT SEULEMENT

Mme Denise Lamontagne
Secrétaire de la Commission des affaires sociales
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec, Qc
G1A 1A3

CAS - 79M
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES

Madame,

La Mouvance, Centre de Femmes a pour mission de briser l'isolement des femmes et d'améliorer leur condition de vie. C'est pourquoi nous désirons participer à la consultation générale

Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Voici notre mémoire.

« L'état québécois doit tout faire pour permettre aux femmes d'atteindre enfin l'égalité »

ATTENDU QUE

L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore une réalité dans les Laurentides, au Québec et ailleurs dans le monde.

Les féministes ont toujours mené leurs luttes contre la discrimination systémique envers les femmes instaurée par le patriarcat en collaboration avec les hommes qui les appuyaient dans cette lutte

Le féminisme est un puissant agent de transformation sociale dont les luttes sont menées dans un cadre humaniste large et inclusif et apportent des retombées positives pour les enfants et les personnes les plus démunies de notre société.

NOUS RECOMMANDONS QUE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS METTE TOUT EN ŒUVRE POUR

Éradiquer la pauvreté des femmes

Éliminer la violence faite aux femmes

Favoriser une représentation équitable des femmes dans les différentes instances et lieux de pouvoir.

POUR CE FAIRE, NOUS SOUTENONS QU'IL EST ESSENTIEL :

Que la Politique québécoise en matière de condition féminine soit reconduite et bonifiée

Qu'une Ministre à la condition féminine soit nommée

Que le Secrétariat à la condition féminine soit maintenu et qu'il continue de travailler à l'intérieur de la machine d'état à faire progresser de façon transversale l'ensemble des dossiers de condition féminine.

Que les mandats de recherche et d'avis du Conseil du statut de la femme soient maintenus et qu'il conserve sa pleine autonomie en regard du gouvernement québécois

Que l'État québécois mette de l'avant des mesures spécifiques pour diminuer les inégalités encore présentes pour les femmes et qu'il les finance adéquatement

Que l'État québécois continue d'appuyer financièrement les groupes et regroupements autonomes de femmes dans leur mission de base de services aux femmes, d'éducation populaire et de défense des droits des femmes.